

Jean-Pierre Sueur défendra à nouveau ce mardi 29 mars au Sénat deux amendements sur els entrées de villes issues de la proposition de loi qu'il a rédigée à ce sujet. Ces amendements visent à inscrire dans les documents d'urbanisme l'obligation de prendre en compte la qualité urbaine, ils e l'ont pas été par l'Assemblée Nationale. Ils ont été réadoptés par la Commission des lois du Sénat en vue de la seconde lecture.

>> Lire les amendements [com-47](#) et [com-48](#).